

Programme de législature 2016 – 2021

Parti Socialiste Renens

Table des matières :

Vivre ensemble.....	3
Solidarité.....	3
Intégration.....	5
Culture.....	6
Sport.....	8
Vie professionnelle / Vie familiale.....	10
Enfance et Jeunesse.....	10
Formation.....	13
Egalité.....	14
Logement et environnement.....	16
Logement.....	16
Urbanisme.....	17
Environnement.....	18
Mobilité.....	20
Développement économique.....	22
Economie.....	22
Finances.....	23
Service à la population et sécurité.....	25
Administration.....	25
Sécurité.....	26

Ce programme est issu d'un travail collectif des membres du PSR effectué entre avril et mai 2015. Le groupe de rédaction des textes était composé de : Patricia Zurcher Maquignaz, Conchita Neet-Sarqueda, Jean-François Clément, Pierre-Yves Maillard, Myriam Romano-Malagrifa et Lara Martelli.

Décembre 2015

Vivre ensemble

Solidarité – intégration – culture – sport

La Ville doit promouvoir un environnement et des actions propices à l'amélioration de la qualité de vie, du vivre ensemble et du bonheur social. Améliorer les conditions de vie sociale en favorisant la coopération, l'échange, l'entraide, le partage et l'engagement, afin de construire un monde plus altruiste et solidaire, respectueux de l'ensemble de la population et des générations futures.

SOLIDARITE

Favoriser la vie de quartier

Renforcer les animations socioculturelles dans les quartiers

La commune doit donner aux habitants de chaque quartier des occasions de se rencontrer, de dialoguer et de créer des liens. Elle doit encourager les projets initiés par les habitants et les soutenir sur le plan logistique et financier. Cela peut se faire, entre autres, par le biais des projets d'animation socioculturelle réalisés dans les quartiers comme « les Quartiers de l'amitié ».

La commune à l'écoute des associations de quartiers

Les animations proposées par les associations de quartier se multiplient. La Ville doit veiller à soutenir ces projets en favorisant une démarche de bas en haut, à l'écoute des groupes et de leurs envies.

Continuer à promouvoir la Fête des Voisins

Les dernières éditions de la Fête des voisins ont connu un franc succès dans les endroits où la CISE s'est chargée de l'organisation. Il s'agit donc d'étendre cette expérience à d'autres quartiers de Renens et de continuer à promouvoir cet événement auprès des habitants.

Diversifier les lieux de rencontre dans les quartiers

Dans les quartiers, c'est souvent l'école, le préau ou le parc public qui servent de lieu de rencontre. Il est nécessaire de diversifier ces lieux de rencontres, afin de favoriser le mélange des générations.

Adapter la ville aux besoins des aînés

Favoriser les rencontres et les projets intergénérationnels

Le succès des projets intergénérationnels qui ont vu le jour au cours des cinq dernières années a confirmé la nécessité de poursuivre sur cette voie. Ces activités contribuent à une meilleure connaissance mutuelle et renforcent les liens entre jeunes et aînés. Il est donc important que la commune les favorise et les soutienne activement.

Développer l'offre en appartements adaptés aux personnes âgées

Les logements adaptés répondent de manière adéquate aux besoins des personnes âgées ou handicapées encore indépendantes dans leurs gestes et déplacements quotidiens. Pourtant, même si un certain nombre de logements de ce type ont été construits au cours de la dernière législature, leur nombre est encore largement insuffisant pour répondre à la demande de la population vieillissante de Renens. Cette offre devra donc être développée dans les années à venir.

Promouvoir la mixité intergénérationnelle dans les logements

Les projets immobiliers à venir devront prévoir la mixité intergénérationnelle dans leur programme afin de favoriser une certaine diversité des habitants, condition première d'un vivre ensemble de qualité.

Créer des lieux de rencontre adaptés

Les lieux de rencontre doivent être multiples et divers, chacun doit s'y sentir le bienvenu. Pour être accessibles aussi aux aînés, ces lieux ne doivent pas comporter de barrières architecturales et offrir des places de repos et des toilettes.

Soutenir les activités des associations d'aînés

Les deux associations d'aînés de Renens, l'AVIVO et Rayon de soleil, sont très actives et proposent à leurs membres une multitude d'activités. Il importe que la commune continue à les soutenir et à valoriser le travail d'animation, de conseil et de mise en lien qu'elles fournissent.

Favoriser les déplacements des aînés et des personnes à mobilité réduite dans notre ville

Arrivé à un certain âge, se déplacer n'est pas toujours chose facile, et ça l'est encore moins quand l'environnement urbain se transforme en obstacle. Il importe donc de faciliter les déplacements de ces habitants au sein de notre ville par des aménagements conformes à leurs capacités.

INTEGRATION

Soutenir les activités des associations de Renens

Les associations caritatives, formatrices, culturelles et sportives sont nombreuses et variées à Renens. Elles participent à l'intégration de toutes les catégories de population et apportent, par leurs multiples activités, des espaces de loisirs, de rencontre et de connaissance essentiels au bien vivre ensemble. Ces associations doivent être soutenues et accompagnées par la commune.

Soutenir l'offre en cours de français et les cours « info naturalisation »

La connaissance du français est une compétence essentielle à une bonne intégration en Suisse romande. À Renens, les associations telles que Français en Jeu et Franc-Parler offrent des cours de qualité, mais le nombre de places et de bénévoles est insuffisant. Le rôle de la commune est d'informer les habitant-e-s concerné-e-s par l'offre de ces structures et de soutenir ces associations tant sur le plan financier que dans leurs recherches de locaux et de bénévoles. La collaboration entre ces associations, la déléguée à l'intégration et la CISE doit être optimale afin de pouvoir répondre aux besoins existants dans ce domaine.

Mieux informer les habitant-e-s sur le fonctionnement des institutions politiques et la vie civique

Il est du devoir de la commune d'assurer une meilleure information sur les différentes institutions politiques de notre pays et les outils à disposition des citoyens et citoyennes. Elle peut le faire par le biais de journées interactives, de brochures

d'explication et de débats publics, en s'adressant aussi bien aux migrants qu'aux jeunes de toutes les nationalités, afin que toutes et tous puissent s'exprimer sur des questions qui les concernent.

Assumer notre rôle en matière d'asile

En accord avec les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Constitution, la Ville doit veiller à ce que ces droits soient une réalité et apporter sa contribution à l'accueil de réfugiés.

CULTURE

Soutenir la création de l'espace culturel de « la Ferme des Tilleuls »

Un nouveau lieu culturel de création et d'exposition destiné à un large public est sur le point de voir le jour à Renens. Il est important de soutenir sa création et son développement, afin que cet espace implanté dans un bâtiment du patrimoine architectural de la commune puisse devenir un lieu de connaissance et de découverte dynamique, convivial et ouvert à tous.

Accompagner le nouveau « TKM »

Après 36 ans d'existence sous la direction de Philippe Mentha, le théâtre Kléber-Méleau a cédé la place au TKM. Tout en étant soucieux de collaborer avec les associations et les structures qui l'entourent, Omar Porras, son nouveau directeur, souhaite continuer à faire vivre ce théâtre de l'Ouest lausannois en lui conférant une dimension régionale, nationale et même internationale. La ville doit donc continuer à s'impliquer de manière conséquente dans l'accompagnement du TKM et favoriser son évolution.

Dessiner le nouveau centre culturel de « la Savonnerie »

Les habitants et les associations de Renens l'attendent tous : le nouveau centre culturel qui viendra s'installer bientôt sur les terrains communaux de la Savonnerie. Un postulat socialiste à ce sujet est d'ailleurs en attente de réponse. Il demande notamment qu'une démarche participative soit conduite auprès de la population et des associations afin de sonder les envies et les besoins des uns et des autres. Le projet doit intégrer une bibliothèque médiathèque demandée depuis plus d'une vingtaine d'années déjà par un postulat socialiste et dont le financement sera partiellement couvert par une donation.

Redonner vie au « Corso »

Sous la rue Neuve se cache un lieu précieux : l'ancien dancing du Corso. Resté inerte par manque de ressources et de volonté politique, ce bel espace vide depuis de nombreuses années pourrait accueillir des activités culturelles et artistiques en plein centre-ville. Ce lieu pourrait être géré par une association intéressée à y implanter une offre musicale ou théâtrale et offrir ainsi une autre image du centre-ville que celle qu'en donnent les bars attenants. Des travaux simples doivent être entrepris afin de pouvoir restituer ce lieu au public.

Soutenir et pérenniser les manifestations culturelles de Renens

Diverses manifestations culturelles ponctuent la vie des habitants de Renens, comme Festimixx, Piazzetta ou le Tarmac Festival par exemple. Elles sont gratuites, tous publics, et bénéficient d'un grand capital sympathie et d'un taux de participation élevé. Il est important que ces manifestations gardent ces caractéristiques et continuent à obtenir les ressources nécessaires à leur développement futur.

Valoriser et soutenir les lieux culturels existants

Trop rares sont les lieux à Renens qui proposent une saison culturelle comme le Contexte Silo, l'Espace D et la Grange de Florissant. Il est donc nécessaire de valoriser leur travail et de les soutenir de manière régulière, afin que ces lieux puissent offrir un programme de qualité et s'inscrire dans la durée.

Communiquer plus largement sur l'offre culturelle

La communication en matière d'événements culturels devrait être organisée au niveau du district et présentée sous la forme d'un agenda régional paraissant à une fréquence qui reste à déterminer.

Renforcer les liens avec l'ECAL

Les cinq premières années d'implantation de l'ECAL à Renens ont permis déjà de belles collaborations dans le domaine de la photographie, du cinéma ou du design. Un Prix de la Ville est désormais attribué à des étudiants émérites. Les relations se sont tissées peu à peu et méritent d'être renforcées durant cette nouvelle législature.

Décentraliser les nouveaux projets d'animation culturelle

Les animations culturelles se déroulent souvent au centre-ville. Afin que d'autres quartiers de la ville puissent bénéficier eux aussi d'animations régulières, il faudra prévoir dorénavant de décentraliser une partie des nouvelles animations à venir.

Soutenir les projets culturels provenant des associations ou des privés

La commune doit conseiller et soutenir, dans la mesure du possible, les associations et les habitants qui souhaitent développer un projet culturel. Des ressources doivent être mises à leur disposition en termes de matériel, de locaux, d'infrastructures et/ou d'aide financière.

SPORT

Engager un délégué aux sports et loisirs

Les associations sportives sont nombreuses à Renens et ces dernières années, de nouvelles sociétés sportives sont venues les rejoindre. Il est donc nécessaire d'améliorer les liens avec ces sociétés pour développer une politique du sport cohérente et visionnaire. Or cela nécessite des compétences en management du sport qui manquent au sein de l'administration communale, un manque qu'il s'agit à présent de combler.

Maintenir une politique de subventionnement cohérente

La politique de subventionnement des associations sportives, culturelles et de loisirs a été redéfinie et affinée durant la législature 2011-2016. La commune intervient par le biais de subventions financières, mais aussi en mettant à disposition des infrastructures, du matériel et/ou des services. Ces diverses mesures doivent être chiffrées, afin que l'on puisse évaluer leur ampleur. Ces soutiens sont essentiels au bon fonctionnement des clubs et doivent s'inscrire dans la durée, tout en tenant compte des efforts fournis par les associations sportives pour participer à la vie de la commune.

Accompagner le projet de centre sportif à Malley

Le nouveau centre sportif de Malley comprenant patinoires et centre aquatique verra bientôt le jour et servira d'écrin aux Jeux olympiques de la Jeunesse en 2020. C'est une occasion unique pour notre région de pouvoir se doter d'infrastructures sportives de premier ordre. En tant que commune territoriale, mais aussi en tant que membre fondateur du Centre de glace de Malley, Renens est très directement concernée par ce projet. Il est donc indispensable que la commune suive ce dossier de près, afin que les budgets de construction et d'exploitation annoncés soient tenus.

Continuer à développer des infrastructures sportives scolaires

Les infrastructures scolaires sportives se sont développées ces dernières années, mais le nombre de salles de sport est encore insuffisant en regard du nombre de classes à Renens. Il est nécessaire de continuer à implanter des infrastructures sportives dans les sites qui n'en sont pas dotés, ainsi que d'en prévoir dans les nouvelles constructions.

Maintenir et améliorer les infrastructures sportives existantes

La promotion de l'activité physique est une tâche importante des collectivités publiques et la mise à disposition d'un nombre suffisant d'espaces permettant d'exercer des activités physiques variées est un des moyens de le faire. Le développement de la zone sportive du Censuy, avec l'implantation d'équipements d'athlétisme, permet à la commune d'améliorer sensiblement son offre. En ce qui concerne les infrastructures existantes, leur maintien doit être garanti à long terme et des améliorations et/ou rénovations doivent être effectuées de manière régulière.

Soutenir les projets de sport urbain tous publics

L'activité physique doit être accessible à tous. Il s'agit donc de développer des activités de plein air gratuites et accessibles. Les offres de sport urbain tous publics proposées depuis quelques années par la commune offrent l'occasion à tout habitant, quel que soit son âge, d'exercer une activité physique dans la ville sous la surveillance d'un professionnel. Ces activités doivent à l'évidence être maintenues, voire développées dans d'autres quartiers de la ville

Vie professionnelle / vie familiale

Enfance et jeunesse – formation – égalité

L'acquisition des divers savoirs, la formation, le travail font partie du quotidien de toutes et tous et la Ville se doit d'offrir de bonnes conditions et des prestations appropriées dans ces domaines essentiels, afin que ses habitants puissent s'épanouir et réaliser leurs projets de vie. Une bonne conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale doit être possible pour toutes les catégories de professions et de revenus.

ENFANCE ET JEUNESSE

Augmenter le nombre de places d'accueil collectif de jour dans les quartiers

Malgré la création de nouvelles places d'accueil durant la législature précédente, l'offre est encore largement insuffisante. De nouvelles crèches et garderies doivent être construites dans les quartiers qui ne sont pas encore dotés de ces infrastructures.

Accroître la participation du Canton

Le Canton doit être sollicité afin qu'il accroisse sa contribution au financement des frais de fonctionnement de ces structures.

Améliorer l'offre de l'accueil collectif de jour pour les parents aux horaires irréguliers

Les crèches et garderies ont des horaires qui peuvent convenir aux parents qui travaillent avec des horaires réguliers, mais ne répondent pas aux attentes des parents qui ont des horaires irréguliers ou travaillent la nuit. Dans une société où l'on

exige toujours plus de flexibilité dans l'emploi, il est important de pouvoir être flexibles aussi dans les structures d'accueil et d'offrir des accueils à la carte.

Valoriser l'accueil familial de jour

Les accueillantes en milieu familial accueillent les enfants à la journée à leur domicile. Leur travail est encore trop peu valorisé, alors qu'il est essentiel pour de nombreux parents qui cherchent une solution de garde. Leurs conditions (traitement, formation, etc.) doivent être repensées de manière à ce que cette activité soit mieux reconnue.

Favoriser le rapprochement des réseaux d'accueil de jour dans le district

Les parents qui déménagent et dont les enfants fréquentent une structure d'accueil font les frais de l'absence d'un réseau d'accueil unique pour notre district. Un rapprochement des différents réseaux existants permettrait une meilleure perméabilité entre les structures et une harmonisation des tarifs.

Création d'un poste de conseiller/ère école-famille

Les conseillers école-famille ont pour mission d'accompagner les élèves et leur famille dans des situations sociales complexes qui ne relèvent pas des établissements scolaires. Leur tâche est de soutenir, conseiller et orienter les familles en toute confidentialité et de chercher des solutions aux problèmes sociaux, sanitaires ou culturels qui peuvent se présenter chez l'élève et dans sa famille. A Renens, un poste de conseiller école-famille aurait dû être créé depuis plusieurs années déjà, à l'instar d'autres communes qui nous entourent. La nécessité d'un tel poste n'est plus à prouver et une réflexion doit être menée avec les établissements scolaires afin d'en définir les contours.

Etoffer l'offre parascolaire dans les différents sites scolaires

Chaque site scolaire doit pouvoir offrir un ou des espace-s aménagé-s et équipé-s pour accueillir des élèves à midi, que ce soit sous forme d'UAPE, d'APEMS ou/et de réfectoire. Il est essentiel que ces structures se situent sur le site scolaire ou à proximité, afin que les élèves puissent y accéder rapidement pendant la pause de midi et proposer des animations hors repas.

Développer les activités de l'enfance et de la jeunesse

Durant cette dernière législature, l'offre d'activités pour les jeunes a été développée favorablement. Il est essentiel de continuer à proposer des espaces pour les jeunes, mais aussi de soutenir les projets participatifs des jeunes, car ce sont des outils

importants pour leur développement et l'acquisition de compétences informelles multiples.

Obtenir le label UNICEF « Commune amie des enfants »

La Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant définit les obligations qui incombent aux Etats afin d'offrir aux enfants un bon départ dans la vie. L'initiative de l'UNICEF « commune amie des enfants » vise à soutenir l'application de la Convention au niveau communal. Elle encourage de manière ciblée les processus visant à améliorer l'environnement des enfants et offre la possibilité aux communes suisses de dresser un bilan de la situation et d'améliorer leurs politiques en conséquence. Les communes ont ensuite la possibilité de poser leur candidature pour l'obtention du label « commune amie des enfants ». Cette distinction profite en premier lieu aux enfants et aux jeunes – mais elle procure aussi à l'ensemble de la commune une qualité de vie meilleure. La commune doit donc entreprendre tout ce qui est nécessaire pour obtenir le label « commune amie des enfants ».

Soutenir les activités du Centre de rencontre et d'animation (CRA)

Le CRA a mis en place une offre de loisirs et d'activités importantes aussi bien au centre de rencontre que dans les quartiers ou lors de différentes manifestations en ville. Il est important de continuer à soutenir ses activités en faveur des enfants et des jeunes de la commune, mais aussi ses rencontres intergénérationnelles.

Développer des espaces de rencontre et de création, favoriser la création de maisons de quartier

A l'image du CRA, d'autres espaces de rencontre méritent d'être créés dans les quartiers sous forme de « maisons de quartier ». Ces structures sont des outils essentiels qui participent à la cohésion et au vivre ensemble dans les quartiers.

Renforcer l'offre de loisirs pendant les vacances

L'offre de la commune en matière d'activités, de loisirs et de camps de vacances s'est étoffée. Des centres aérés et des activités dans les quartiers sont proposés durant l'été. Il est important de maintenir cette offre diversifiée, voire de la développer sur l'ensemble des vacances scolaires afin de répondre à la demande importante des parents pendant ces périodes. Une présence ciblée dans les quartiers est aussi essentielle afin de créer du lien grâce à l'animation socio-culturelle.

Compléter l'offre en infrastructures ludiques et sportives dans les quartiers

Deux terrains multisports ont été construits à Renens. Un mini terrain de football provisoire a été installé au centre. Ils privilégient les jeux de balle et répondent à une attente des jeunes. Par contre, aucun équipement n'a été prévu pour les sports de glisse, alors que beaucoup de jeunes en sont adeptes et doivent se rendre dans d'autres communes pour les pratiquer. Il serait temps de réfléchir à l'installation d'un skate-park pour venir compléter l'offre en infrastructures sportives de la commune.

FORMATION

Soutenir les cours de langue et culture d'origine

La recherche sur l'acquisition du langage chez les enfants bilingues ou plurilingues montre qu'un bon niveau de compétence en langue première a des répercussions positives sur l'apprentissage d'autres langues. Ainsi, la valorisation de la langue première n'empêche ni ne retarde l'apprentissage de la langue seconde ou d'autres langues étrangères.

Les élèves dont la langue première est différente de la langue d'enseignement locale peuvent suivre des cours dans la langue de leur pays d'origine. Ces cours sont appelés « cours de langue et de culture d'origine » (cours LCO). A Renens sont organisés des cours LCO d'italien, de portugais, de turc et d'albanais. Or il est nécessaire de pouvoir offrir des conditions cadre adéquates pour l'organisation des cours LCO, avec des salles de classe pour les élèves et des équipements scolaires pour les enseignants.

Renforcer les devoirs accompagnés (offre en APEMS)

L'offre en devoirs accompagnés a été améliorée et les encadrants sont sélectionnés en fonction de leurs compétences. Ces derniers bénéficient ensuite d'une formation ad hoc. L'offre peut encore se développer et s'étendre dans le cadre des APEMS afin d'offrir une gamme complète de prestations parascolaires pour les élèves accueillis dans ces structures. Par ailleurs, une étude doit être menée pour identifier la nécessité de mettre en place une aide aux devoirs dans le cadre du degré secondaire.

Développer les places de stage et d'apprentissage

Les places d'apprentissage au sein des services communaux sont nombreuses. Il est important de continuer à former et de faire en sorte que les conditions cadre soient réunies afin que les responsables d'apprentis se sentent soutenus dans leur tâche de formateur-trice.

Les places de stage ou pré-stage doivent continuer à être proposées dans un but de formation ou d'acquisition de compétences supplémentaires. Il n'est pas admissible,

par contre, que des stagiaires soient engagés dans le but d'éviter la création de postes de travail. Ici aussi, en tant qu'entreprise formatrice, la commune doit pouvoir compter sur des praticiens-formateurs et donner la possibilité à celles et ceux qui ne l'ont pas fait de faire la formation.

Soutenir les structures d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes

Le manque de perspectives professionnelles est un des facteurs principaux de désaffiliation sociale des jeunes. Dans un contexte où les possibilités de formation et d'apprentissage manquent, il est du devoir de la commune d'aider les jeunes à s'intégrer professionnellement.

Toutes les structures qui œuvrent à l'entrée des jeunes dans le monde du travail doivent impérativement être soutenues. La Ville se doit d'adopter une attitude exemplaire en matière de formation et de stages, et inviter les entreprises à en faire de même.

EGALITE

Favoriser les mesures cadre pour le télétravail et le job sharing

Le développement des moyens informatiques permet des modes de travail qui n'étaient pas envisageables auparavant. Travailler depuis son domicile est chose tout à fait possible et se pratique déjà dans différentes administrations. Le télétravail, ainsi que le job sharing, sont des mesures qui doivent être privilégiées, car elles permettent d'aménager son temps de travail et d'organiser sa vie privée de manière, par exemple, à ne pas saturer les transports publics ou les lieux d'accueil de la petite enfance.

Permettre les congés parentaux et les congés sabbatiques

Les employés de l'administration communale peuvent maintenant bénéficier d'un congé paternité grâce à une intervention socialiste au Conseil communal. La commune ne doit pas s'arrêter en aussi bon chemin et continuer à améliorer les conditions de travail qui favorisent la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

Défendre l'égalité salariale entre les hommes et les femmes

A travail égal, salaire égal. Cela semble évident, mais dans la réalité, les différences salariales entre les femmes et les hommes sont encore importantes. Il faut continuer à lutter pour que ce devoir constitutionnel se réalise vraiment.

Favoriser l'intégration professionnelle des personnes atteintes dans leur santé

L'intégration des personnes à mobilité réduite et des personnes atteintes dans leur santé exige aussi bien un aménagement des bâtiments publics que l'offre d'un certain nombre de postes de travail dans notre administration et nos services communaux. L'administration communale doit être exemplaire en la matière. Elle doit continuer à offrir des places de formation ou de stage aux personnes atteintes dans leur santé qui font une reconversion professionnelle et accueillir du personnel porteur d'handicap.

Logement et environnement

Logement – urbanisme – environnement – mobilité

Notre commune est une ville à taille humaine, disposant de services publics efficaces, promouvant la citoyenneté, la convivialité, l'épanouissement, la prospérité du civisme, l'urbanité et le développement durable. Une ville consciente que sa première richesse, ce sont les hommes et les femmes qui y vivent.

Le bien-être des habitants doit être au centre des préoccupations de la commune ; dans cette mesure, il importe que l'urbanisme y soit utilisé comme un outil visant à promouvoir la qualité de vie pour tous sur un mode durable.

LOGEMENT

Des logements pour toutes et pour tous

La Ville doit faire en sorte que les habitations restent abordables pour la population. De ce fait, elle doit tout mettre en œuvre pour inciter et favoriser le développement de logements d'utilité publique (LUP), une catégorie qui regroupe les subventionnés, les appartements à loyer modéré, les logements protégés et les chambres pour étudiants. De plus, la commune doit pouvoir imposer aux propriétaires un quota de logements abordables lors des futures constructions ou rénovations. Elle doit aussi veiller à une bonne collaboration avec les sociétés coopératives d'habitation. Enfin, il importe de développer dans les années à venir l'offre de logements pour les personnes âgées et de soutenir les structures intergénérationnelles existantes afin de loger des étudiants (ou des personnes seules à bas revenu) chez des seniors prêts à les accueillir.

Développer le fond d'acquisition d'immeuble

Le fond d'acquisition d'immeuble est un instrument efficace qui a déjà fait ses preuves dans d'autres communes du canton. Renens possède un tel fond et doit l'alimenter régulièrement pour permettre l'acquisition de terrains ou de biens immobiliers communaux et pouvoir répondre ainsi aux besoins en logements de la population.

Redéfinir le mandat de l'Office du logement

Afin de pouvoir mieux répondre aux besoins des Renanais, le mandat de l'Office du logement de la Ville devrait être redéfini. Il devient urgent de mener une étude sur la structure exacte du parc de logements de Renens, afin de recenser toutes les catégories de logements présentes sur la commune et leur nombre. Cela permettra de définir ensuite les besoins en logements subventionnés, en logements de moindre taille et de moindre coût pour personnes à faible revenu, en logements étudiants et apprentis et en logements d'urgence.

URBANISME

Favoriser la mixité sociale

Il est important de travailler activement à l'émergence d'une diversité sociale dans tous les quartiers d'habitation de la commune. Cela permettra une meilleure intégration des uns et des autres et la qualité de vie des Renanais en sera améliorée. Des mesures favorisant la rencontre entre voisins doivent être prises, comme par exemple l'intégration de locaux communs au rez des immeubles pour permettre les rencontres et les activités communes.

Plus de mobilier urbain à disposition des piétons

Les éléments de mobilier urbain mis à disposition des habitant-e-s influencent la qualité des espaces publics d'une ville. Il convient donc d'installer en quantités suffisantes des bancs publics, des poubelles, des rampes d'accès, des toilettes publiques et des éléments décoratifs, afin de rendre agréables les déplacements piétonniers à Renens. Pour ce faire, la consultation des groupes de citoyens travaillant sur cette problématique est nécessaire, afin de bien cerner les besoins en la matière.

Une démarche participative active et systématique

Les modifications urbanistiques concernent tous les habitants de la commune, mais plus particulièrement les quartiers impactés. Il est primordial de mettre en place des démarches participatives dans la phase initiale des projets urbanistiques et de

réellement prendre en compte l'avis des habitants pour élaborer ces projets avec eux. Une information régulière et transparente est impérative.

Maintenir les espaces verts existants et en planifier dans les futurs quartiers

Renens compte plusieurs parcs publics de tailles diverses et offrant différents équipements. Ces parcs sont aussi des places de jeu très appréciées des habitants. Ces espaces précieux, car de plus en plus rares dans les villes, exigent un soin tout particulier. Il faut les préserver, les équiper conformément aux souhaits des usagers et en créer de nouveaux chaque fois que c'est possible.

Favoriser l'émergence d'espaces verts

Afin de favoriser des aménagements ou des réaménagements adaptés au mieux vivre ensemble, il est nécessaire de définir, puis de mettre en place les conditions cadres de ces derniers. L'environnement immédiat de nature dans les quartiers doit être favorisé par la commune de manière proactive : plantation d'arbres, de prairies fleuries, développement des jardins familiaux, de zones de découverte « non aménagées ».

ENVIRONNEMENT

Pour une société moins gourmande en énergie

La Ville doit agir concrètement pour tendre vers une société à 2000 Watts. Pour commencer, elle doit poursuivre et appliquer la politique énergétique du canton en matière de construction et de rénovation d'habitations, de tri sélectif des déchets et de valorisation de ceux-ci (biogaz), d'économies d'énergie et de production d'énergies renouvelables. De plus, elle se doit de contrôler et de maîtriser la qualité de l'air en favorisant les grands arbres, les toits végétalisés et les jardins potagers afin d'amplifier le « captage naturel » du CO₂. Elle doit aussi favoriser le remplacement des chauffages à mazout et la mobilité électrique. De plus, il est important que la Ville développe des actions et des projets avec les acteurs locaux, en poursuivant par exemple le développement du chauffage à distance en concertation avec le CadOuest. L'installation de panneaux solaires sur les toits des bâtiments publics (administration, écoles, etc.) doit être une priorité pour la Ville, et ceci en concertation avec les privés (EMS, PME, etc.) et la société SIE SA. De manière générale, Renens doit inciter les constructeurs à réaliser des habitats encore plus écologiques et économiques et à repenser la densité, l'optimisation des agencements et la flexibilité des espaces.

Encourager la biodiversité en ville

La commune doit maintenir et favoriser, notamment dans chaque nouveau projet urbanistique (nouveaux quartiers et anciens), des prairies fleuries pour encourager la biodiversité et favoriser le développement des enfants. Elle doit permettre l'installation de jardins potagers communaux et privés autour des bâtiments locatifs et des PPE, et ceux-ci doivent être garantis sans pesticides pour protéger la faune et la flore. De plus, il est important de maintenir et de développer de grands arbres dans les parcs et dans les quartiers pour mieux protéger les animaux vulnérables.

Pour une protection accrue des eaux

La commune doit accélérer la mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées afin de protéger les cours d'eau et permettre de décharger la STEP.

Promotion de la « nature en ville »

Le concept de « nature en ville » doit être accentué par la Ville en réintroduisant des moutons, des poules (par le biais de poulaillers de quartiers) et des abeilles (ruches urbaines) notamment.

Création d'une journée « environnement – nature – biodiversité de Renens »

La Ville devrait se doter d'une journée « Environnement – nature – biodiversité de la Ville de Renens » sous forme d'une fête pour permettre l'implication de la population et des écoles dans le plantage d'arbres ou dans la création d'une prairie par exemple. Il est essentiel d'instaurer une vraie culture de sensibilisation à l'importance de préserver la nature.

Instaurer un esprit « Smart City »

Offrir aux habitants une meilleure qualité de vie avec une consommation de ressources moindre grâce à une combinaison intelligente des infrastructures (transport, énergie, communication) à différents niveaux : bâtiments, quartiers, ville.

Transition énergétique

La Ville de Renens doit être active dans ce domaine et se montrer partenaire de toute action concourant à cet objectif par le recours aux énergies renouvelables et à leur promotion, l'installation de panneaux solaires, et au travers des sociétés dans lesquelles elle est actionnaire, CadOuest et SIE SA notamment.

MOBILITE

Développer les zones piétonnes au centre-ville

Afin de favoriser la mobilité douce et la convivialité au centre-ville, mais aussi d'encourager la fréquentation des commerces du centre, la commune doit étendre la zone piétonne existante (rue Neuve) aux rues adjacentes (Mèbre, Source, Midi). Cette extension fera du cœur de ville une véritable zone de rencontres et d'échanges humains et profitera aussi bien aux commerçants qu'aux habitants du centre subissant actuellement les nuisances d'une circulation de transit aussi gênante qu'inutile.

Améliorer la qualité des cheminements piétonniers et cyclistes

Dans de nombreux quartiers de Renens, la qualité des cheminements piétonniers et cyclistes n'est pas optimale. Des améliorations importantes sont nécessaires, en particulier sur les grands axes de circulation de la commune et dans les passages permettant le franchissement des voies de chemin de fer. La réalisation de passages piétons supplémentaires, l'élargissement des trottoirs, l'amélioration de l'éclairage, la création de bandes cyclables protégées et de passages piétonniers et cyclistes au-dessus des voies CFF sont nécessaires pour favoriser activement la mobilité douce. De plus, la Ville doit veiller à la création de parkings pour vélos.

Une meilleure offre en transports publics sur l'axe Nord-Centre

Malgré l'amélioration constante du réseau de transports publics dans l'Ouest lausannois, certains axes sont encore défavorisés. Entre le centre et le Nord par exemple, les liaisons sont inexistantes. L'amélioration de ces axes faiblement desservis est incontournable pour le bien-être des habitants concernés et le renforcement de la mobilité douce dans la ville.

Gratuité des transports publics pour les jeunes

La gratuité des transports publics pour les jeunes est une revendication de longue date du PSR. Elle a été défendue durant cette législature, mais par manque de moyens et de volonté politique, elle n'a toujours pas été instaurée. Or l'enjeu de cette mesure est à la fois social, éducatif et écologique, puisqu'elle permet à la fois de soulager le budget des familles rennaises et de promouvoir des modes de transport plus écologiques auprès des jeunes. Le PSR continuera donc à défendre ce projet durant la prochaine législature en demandant notamment le financement de cette mesure par le fonds du développement durable.

Accompagner les projets

D'importants projets en lien avec la mobilité débutent (rénovation de la gare, Tram T1, BHNS). Leur phase de réalisation pourrait entraver la circulation et l'accès à certains quartiers et commerces. La Ville doit porter une attention particulière à l'accompagnement de ces travaux afin d'en réduire autant que possible les nuisances.

Développement économique

Economie - finances

La Ville doit appliquer une économie solidaire, au service des femmes et des hommes, qui respecte la nature, les activités humaines et les ressources financières, ici et dans le monde. L'économie doit être au service de la société dans son ensemble. Economie et revenus fiscaux de la Ville sont intrinsèquement liés. Il importe de créer un environnement fiscal encourageant l'investissement, l'entrepreneuriat et le travail. Le principe d'équité doit prévaloir en matière d'imposition. Il est primordial que la commune promeuve une économie intégrante: chacun-e doit pouvoir y trouver une place, quel que soit son âge, ses capacités, son parcours ou sa provenance.

ECONOMIE

Soutenir l'économie locale

La Ville doit soutenir les acteurs économiques locaux (commerces, PME, entreprises caritatives, etc.) et faire le nécessaire pour pouvoir maintenir un tissu artisanal et industriel vital pour la commune. De plus, elle doit valoriser et développer le tissu économique et entrepreneurial de Renens en le rendant plus visible et faire ainsi mieux connaître son potentiel.

Exploiter le patrimoine de Renens

Il est important que la commune exploite au mieux la richesse actuelle de son patrimoine: CaCib, Ateliers de la Ville, UniverCité, CadOuest, SIE SA, TVT SA, etc. La Ville doit rester attentive aussi à créer pour ces structures les conditions

nécessaires à leur développement. De ce fait, elle doit se montrer proactive en instaurant des partenariats public-privé respectueux et équitables.

Développer le patrimoine immobilier de Renens

A l'instar d'autres collectivités publiques, la Ville doit développer son patrimoine apte à accroître ses ressources par l'achat de terrains et la construction d'immeubles. Son fond d'acquisition d'immeuble doit être alimenté afin de pouvoir contribuer à cet objectif.

Etendre les partenariats

Il est essentiel d'instaurer des partenariats et des outils de valorisation des filières de compétences développées autour des Hautes écoles (design industriel, sciences de la vie).

Une meilleure collaboration entre les institutions

Les synergies entre les différents acteurs de la commune (écoles, entreprises, administration publique) doivent être favorisées et renforcées. Ce dynamisme doit permettre une meilleure coopération pour la mise sur pied d'actions concrètes, de projets et de formations.

Renforcer et fédérer le district

Chef-lieu de district, la ville a un rôle majeur à exercer dans les collaborations intercommunales, dans le champ tant politique qu'économique. Il est nécessaire d'apporter, via les instances existantes, un soutien direct aux entreprises : aide pour la recherche de terrains et de locaux, recherche de financements, demandes de permis de travail et de séjour, renseignements généraux liés aux procédures de création et de développement.

FINANCES

Des finances saines pour toutes et tous

La commune se doit d'exploiter les revenus fiscaux avec économicité et efficacité, tout en veillant à répondre aux besoins du plus grand nombre. Dans cette optique, il est primordial de soutenir les valeurs et les principes de solidarité et d'équité en matière fiscale et de démontrer ainsi l'importance de la fiscalité en termes de

redistribution des richesses, de soutien à l'économie et de bien-être collectif en appliquant les principes de développement solidaire et durable.

Péréquation financière pour tous

La Ville doit continuer à maintenir, voire à renforcer la péréquation intercommunale vaudoise (mécanisme de redistribution des richesses). La prochaine réforme, concomitante à l'introduction de la réforme de l'imposition des entreprises RIE3, est un enjeu crucial pour les finances de la Ville.

Participation au financement des équipements communautaires

Dans le cadre de son développement territorial (quartier des Entrepôts, Malley), il est essentiel pour la Ville d'être partenaire de ces projets et de faire participer les propriétaires aux financements des infrastructures publiques.

Service à la population et sécurité

Administration – sécurité

Afin d'offrir une véritable qualité de vie à la population de Renens, plusieurs services communaux doivent être améliorés pour permettre à toutes et à tous de pouvoir évoluer dans un milieu rassurant et bienveillant. La qualité de l'environnement immédiat doit être une priorité pour la commune. Pour le parti socialiste, il est primordial de défendre des services publics de qualité de la Ville, ainsi que d'assurer des mesures d'ordre public.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Un service public pour toutes et tous

Service public par essence, la Ville, qui a rejoint le groupe des « Villes hors TISA », se doit de défendre un service public de qualité à l'interne et auprès des autres administrations publiques.

La technologie pour toutes et tous

La Ville doit encore améliorer l'accès à la cyberadministration et rendre les nouvelles technologies accessibles aux habitants. Ces mesures doivent permettre de faciliter l'accès aux informations de la commune, ainsi qu'une simplification de l'accès aux procédures administratives.

Un accueil administratif pour la commune

Permettre le développement d'un guichet communal pour permettre aux personnes qui le souhaitent de venir s'informer ou réaliser des tâches administratives de manière efficace et centralisée.

Coordination intercommunale et écoute des habitants

Favoriser la cohérence et la coordination entre les diverses communes de l'Ouest lausannois. Plusieurs propositions au Conseil Communal ont demandé l'étude d'un développement des institutions politiques et communales d'ordre intercommunal. Cependant, ces consultations ne doivent pas se faire sans la participation de la population.

SECURITE

Soutenir l'Observatoire communal de la sécurité

La commune doit favoriser la visibilité de l'Observatoire communal de la sécurité, afin de poursuivre l'étude de la situation dans le domaine de la criminalité.

Lutter contre le sentiment d'insécurité en ville

Plusieurs études ont démontré que le sentiment d'insécurité peut être diminué en améliorant l'éclairage public, ainsi que la visibilité des points de passage (passages piéton ou sous voies). La commune doit donc faire le nécessaire dans ce domaine.

Développer la police de proximité

La commune doit garder la police de proximité comme priorité dans le domaine de la sécurité et favoriser le développement de ses services. Sa présence dans la commune permet une meilleure communication avec les habitants et une réduction du sentiment d'insécurité.

Parti Socialiste de Renens
CP 209
1020 Renens
info@ps-renens.ch

www.ps-renens.ch